



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1274-37**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1274-37 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement des permis et certificats et de régie interne n°  
1274 afin d'abroger les articles relatifs à la tarification des permis et certificats**

a été adopté par le conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion à la séance extraordinaire du 9 décembre 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 10 décembre 2024.

Zoë Lafrance, avocate, OMA  
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)